

O'PEN TOUR en Vallée 3+4 de Seine octobre 2020



Infos: YCRouen76 - Base de plein air d'Hénouville
1444 chaussée Bertrand - 76840 Hénouville
02 35 32 34 04 contact@ycr76.fr www.ycr76.fr

Take Outdoors
France

openskiff.org

INFORMATIONS COVID-19

Dans le contexte incertain de la pandémie, le YCRouen 76 et le CVAS s'efforcent de tout mettre en œuvre afin de vous accueillir le mieux possible, et ce, dans le strict respect des gestes barrières. En cas d'annulation, ou d'absence d'un coureur pré-inscrit, les frais d'inscription seront intégralement remboursés.

Selon les consignes sanitaires applicables, notamment celles définies par les IC, les activités à terre pourront être contraintes ou restreintes.

Merci de votre compréhension.

REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles de course à la voile 2017-2020
- 1.2. Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe
- 1.3. Les Règles de la Classe OPEN SKIFF :
[https://www.sailing.org/tools/documents/OSKCR20191122-\[25811\].pdf](https://www.sailing.org/tools/documents/OSKCR20191122-[25811].pdf)
- 1.4. Les règles de course pourront être modifiées. Les modifications apparaîtront entièrement dans les IC.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte aux O'pen Skiff, à tous les coureurs titulaires d'une licence FFVoile
- 3.2. Les coureurs peuvent s'inscrire via le formulaire de préinscription disponible sur le site :
<https://bit.ly/3mcpqT8>
jusqu'au **mercredi 23 septembre 2020 au plus tard**. Au-delà une majoration de 10 € sera appliquée.
- 3.3. Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription :
 - Leur licence FFVoile 2020 valide mention « compétition » (ou certificat médical associé) et accompagnée d'une autorisation parentale nominative.
 - Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de WORLD SAILING.

O'PEN TOUR EN VALLEE DE SEINE – 3 & 4 OCTOBRE 2020

- Le timbre France O'pen Skiff 2020, conformément aux règles de la classe qui requiert un timbre de classe pour toutes les épreuves de l'O'pen Tour. Dérogation possible : le timbre de classe de l'année suivante (2021), accessible en ligne à partir du 1^{er} septembre.

<https://www.helloasso.com/associations/france-open-skiff-class/adhesions/adhesion-a-france-open-skiff-class-timbre-de-classe>

Ou par la page [Facebook France O'pen Skiff Class](#) qui propose (en haut à droite de la page d'accueil) un bouton « acheter » pour acquérir le timbre de classe.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis, par bateau, sont les suivants : **38 €**. Ces droits incluent les frais d'inscription ainsi que le repas du samedi soir (sur le site du CVAS) pour chaque coureur.

Le coût d'un repas supplémentaire le samedi soir pour les accompagnateurs est fixé à 16 euros.

5. PROGRAMME

Samedi 03 octobre au **YCRouen76** (1444 chaussée Bertrand 76840 Hénouville) **Rive droite de la Seine**

10h00 à 14h00 : Accueil - confirmation des inscriptions sur le site départ.

14h00 : Briefing nécessaire et obligatoire

14h40 : mise à l'eau

15h00 : Premier signal d'avertissement - Raid prévu en 2 étapes, sous réserve de conditions météorologiques compatibles

19h00 : Pot d'accueil au **CVAS** (653 Route du Marais Brésil, 76530 Anneville-Ambourville) **Rive gauche de la Seine**

Dimanche 04 octobre au **CVAS** : (653 Route du Marais Brésil, 76530 Anneville-Ambourville)

9H30 : Briefing nécessaire et obligatoire.

10h00 premier signal d'avertissement. Pas de départ après 15h

Remise des prix et pot de clôture à 16h00.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Susceptibles de créer un rassemblement non compatible avec le respect d'une distanciation physique entre plusieurs coureurs à terre, aucun document ne sera affiché. L'ensemble des documents de course (avis de course - instructions de course - avenants - parcours - résultats provisoires - infos Jury...) seront disponibles sur le site <https://www.ycr76.fr/open-tour-vallee-seine> et téléchargeables.

7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés dans les annexes, disponibles sur le site internet et présentés lors des briefings.

8. SYSTEME DE PENALITE : Arbitrage semi - direct

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour. Application de l'annexe « P »

9. CLASSEMENT

Selon le système de points « à minimum » (annexe A des RCV).

Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de 1.

Une course sera retirée lorsque 4 courses auront été validées, 2 retirées à 8 validées, et 3 courses retirées lorsque 12 courses seront validées.

10. COMMUNICATION VHF

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission VHF pendant qu'il est en course ni recevoir de communications VHF qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11. PRIX

Cette régata sera prise en compte pour le classement de L'O'PEN TOUR 2020 - 2021

Des prix seront décernés :

11.1 **Au premier, au scratch**

11.2 **A la première U13 et au premier U13 (né(e)s jusqu'en 2008 compris)**

11.3 **A la première U17 et au premier U17 (né(e)s entre 2007 et 2004)**

12. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

13. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 millions d'euros.

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le samedi, un transfert des remorques de mise à l'eau est prévu par camion après la mise à l'eau des bateaux, chaque concurrent retrouvera sa remorque sur le site d'arrivée. **Veillez à personnaliser votre remorque avant son transfert afin de mieux la repérer à votre arrivée sur le nouveau site.**

Hébergements collectifs possibles sur réservation en bungalows au YCRouen76 (site du samedi, rive droite), en camping ou dortoirs au CVAS (site du dimanche, rive gauche) :

au CVAS (Tél. 02 35 37 57 00)
653 route du Marais Brésil
76480 Anneville Ambourville
asso@cvas.fr

ou

au YCRouen76 (Tél. 02 35 32 34 04).
1444, chaussée Bertrand
76840 HENOUVILLE
contact@ycr76.fr

Se restaurer

Pour le samedi midi : Un panier pique-nique complet avec boisson est proposé par l'équipe du YCRouen76 - ils sont à réserver et à payer en ligne au moment de l'inscription.

Le samedi soir : Repas coureur servit à l'extérieur sur le site du club CVAS. Compris dans les frais d'inscription pour chaque coureur, et à réserver et à payer en ligne au moment de l'inscription pour les accompagnateurs.

Pour le dimanche midi Des sandwichs ou repas frites saucisses seront proposés à la vente le dimanche midi sur le site du CVAS.

ACCES :

Bienvenue dans la campagne normande !!!

Le samedi, votre point d'arrivée est au YCRouen76, sur la rive droite du fleuve, en arrivant de l'A13 (depuis Paris) traverser la Seine à Rouen suivre ensuite la D982 Canteleu / Saint Martin de Boscherville

Hérouville-le bas et en dernier lieu « Base de plein air d'Hérouville » sur votre gauche.

En arrivant, par l'A13 (depuis Caen) les options de prendre les bacs (Duclair ou La Bouille-Sahurs) peuvent être de bonnes options tactiques si les horaires des bacs concordent... Un bon tacticien peut avoir aussi de la chance !

